

Les adhérents ainsi que les partenaires financiers et techniques de l'Association Bois des Alpes se sont réunis à l'occasion de son Assemblée Générale le 12 mai 2023 à Veynes, dans le département des Hautes-Alpes. Après une année difficile, l'équipe de Bois des Alpes compte bien mener ses actions à bien pour conforter, développer et renforcer la démarche de certification.

2022, une année de turbulences

Patricia Morhet Richaud, la présidente de Bois des Alpes, n'a pas caché les dessous de cette année écoulée. Il y a eu de grands changements : après le chamboulement de l'équipe salariée, Bois des Alpes en a profité pour se repenser et se restructurer.

Avec une attention portée dès le mois de juin 2022 sur l'accompagnement des entreprises certifiées de tout le Massif alpin, Philippe Baverey, désormais chef de projet Bois des Alpes, est allé à la rencontre des entreprises de première et seconde transformation du nord et du sud des Alpes. Le but de ce rapprochement est de faciliter la mise en œuvre de la démarche, mais aussi de valoriser l'engagement des entreprises certifiées. En développant sa présence sur le terrain, Bois des Alpes compte coordonner la réalité du terrain à ses actions futures.

Malgré un 2022 chamboulé, ce sont plus de 35 projets de construction ou rénovation faisant référence à Bois des Alpes qui ont pu être identifiés et transmis aux entreprises certifiées, avec l'aide des Communes forestières. Cette année a aussi été l'occasion de faire le bilan de plus de 200 bâtiments réalisés avec du bois certifié ou en cours de chantier.



Photo © Bois des Alpes – Le rapport moral de la Présidente.

En 2023, le renouveau de Bois des Alpes

Cette nouvelle année marque un changement au sein de l'association : après avoir rattrapé le retard pris en 2022, Bois des Alpes s'attèlera à sa nouvelle stratégie de communication proposée par le prestataire marketing chambérien IBecome. Ces nouvelles actions, définies grâce à la sollicitation d'un large panel d'acteurs, viendront renforcer l'objectif de développer l'offre en bois certifié, l'optimisation de l'organisation de sa production, et sa promotion auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Avec l'arrivée de Wiam Hamia en tant que chargée de mission, l'équipe est désormais complète. Bois des Alpes entre dans une nouvelle phase de développement dans un contexte certes complexe, mais non dénué d'opportunités, avec une demande croissante en bois due à la Règlement Environnementale 2020 (RE2020). Pour 2023, l'équipe salariée portera son attention sur l'évolution du référentiel actuel, l'outil de traçabilité Bois des Alpes, la structuration de l'usage de la marque, la mise en place d'un stock de produits certifiés et le développement de sa gamme de produits grâce à la mise en œuvre de projets d'investissement.

Des perspectives prometteuses

Devant les nombreuses entreprises certifiées présentes, Franck Faure-Brac, gérant de l'entreprise Alpes Méditerranée Charpente, et Benjamin Bousseau, ingénieur chargé d'études pour Ceribois ont présenté Alpes Bois Collage, le projet d'usine de bois collé 100% Bois des Alpes. Cette dernière va permettre la structuration et le renforcement de l'offre de produits certifiés et plus spécifiquement de produits collés. Une belle démarche qui se concrétise dans une logique de grappe d'entreprise, mais aussi de développement de l'économie du territoire. Alpes Bois Collage permettra de fédérer les entreprises de première et seconde transformation et de recouvrir une véritable dimension alpine.



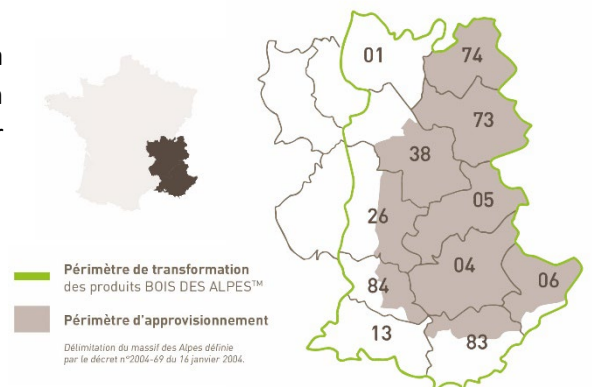
Photo © Bois des Alpes – Franck Faure-Brac et Benjamin Bousseau présentent le projet d'usine Alpes Bois Collage.

Le projet bénéficiant de subventions accordées notamment par le département des Hautes-Alpes, la présidente, Patricia Morhet Richaud n'a pas manqué de remercier et de rappeler le soutien sans faille de l'Etat, les DRAAF et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France Bois Forêt et le FEDER, sans qui Bois des Alpes ne pourrait poursuivre ses actions au quotidien. Mais aussi, elle a pu remercier la Mairie de Veynes qui a accueilli l'association pour ce temps fort.

A propos de Bois des Alpes

L'association Bois des Alpes a été créée en 2008. Elle œuvre à la valorisation de la ressource forestière du Massif alpin français, et au renforcement de l'économie locale sur l'ensemble du territoire grâce à la certification Bois des Alpes.

Accréditée par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), elle permet de garantir une traçabilité des bois à 100%, de la forêt au bâtiment. 66 entreprises sont certifiées et plus de 200 bâtiments sont livrés ou en cours de chantier.



Contact Presse

Océane Buforn

o.buforn@boisdesalpes.net

En savoir plus

www.boisdesalpes.net

